

fon. L'endroit où vous l'avez placée me paraît assez vraisemblable, car elle se trouve là précisément à l'extrémité du mur du Champ-Haut de Forez, que je crois avoir été l'ancienne clôture de Saint-Marcel. Mais le plan de 15501a met plus haut, joignant la troisième maison à droite au-dessus de la rue Terrailles.il est vrai que ce plan si remarquable renferme plus d'une erreur, mais c'est une raison de plus pour que vous vous attachiez à trancher d'une manière définitive et à l'aide de documents certains, cette difficulté, l'acte de 1469 que vous citez (p. 7, note Y) n'étant pas assez explicite.

Une question assez importante de topographie est celle qui concerne le tellement de Forez. Vous vous êtes contenté de l'effleurer, car elle n'intéressait qu'indirectement l'auteur de *Marie-Lucrèce*; vous la traiterez sans doute d'une manière approfondie dans votre grand travail. Je m'empresse donc de vous signaler une inexactitude où vous a entraîné l'erreur d'un des actes que vous avez consultés. La vaste propriété appelée le Forez¹ se divisait en deux tènements, le Champ-Haut de Forez qui était le domaine primitif, duquel fut détachée la parcelle dite du Petit-Forez, et le Champ-Bas de Forez. Incontestablement le Champ-Haut était dans la partie supérieure au nord, et le Champ-Bas dans la partie inférieure, au midi². Malgré cela, vous les avez séparés par une ligne dirigée du sud au nord à partir de l'angle nord-est de la rue Sainte-Catherine. Cette fausse délimitation vous a été inspirée par l'acte de reconnaissance de Claude Thomassin en 1493, dans laquelle Champ-Haut de Forez est en effet délimité à l'ouest par le Champ-Bas ; mais il suffit de produire le texte entier pour constater qu'il y a là une erreur de transcription incontestable. Le Champ-Haut de Forez y est dit, « joignant au chemin delà porte du Griffon devers le *matin*, au chemin tirant de la porte Saint-Marcel à la croix du Griffon de *bise*, au tellement du Petit-Forez de *soir* et l'autre tènement appelé a Champ-Bas-de-Forez de *soir*. » Il n'est pas besoin d'insister pour

¹ Ce nom lui venait d'une famille lyonnaise appelée de Forez, qui la possédait au xiv^e siècle, et non pas; comme l'a prétendu Aug. Bernard, des anciens comtes du Forez. Cet estimable érudit, lorsqu'il a abordé cette question, ignorait les anciens actes qui constatent ce fait.

² Le Champ-Haut était sur le plateau supérieur, le Champ-Bas occupait la pente rapide au-dessous, et ils étaient séparés par la muraille dont il a été question, et que je crois fermement avoir constitué l'ancienne clôture de Saint-Marcel.